

Réduisez
l'impact de la
logistique urbaine
grâce à la
cyclologistique



ColisActiv'

Le programme CEE au service du développement de la cyclologistique



ColisActiv' : vers une logistique urbaine plus durable

Le programme accompagne financièrement, par le moyen d'une prime à chaque colis livré, les entreprises de livraison du dernier kilomètre le réalisant à vélo. Ce soutien est partiellement déduit des factures présentées à leurs donneurs d'ordre (chargeurs, transporteurs, etc.) pour les inciter à reporter un flux plus important vers ce mode écologique.

Cela permet de densifier les tournées en augmentant les flux et d'améliorer la compétitivité et l'attractivité de ces livraisons pour des villes apaisées et plus respirables.

3 piliers pour favoriser la cyclologistique



Expertise métier

Identification du potentiel cyclologistique du territoire et activation des bons leviers pour lui permettre de se révéler.



Soutien financier

Jusqu'à 2 €/livraison (0,5 € en moy./colis) partagé entre le cyclologisticien et le donneur d'ordre.



Mise en relation

Support au développement économique des opérateurs locaux avec les donneurs d'ordre nationaux.

Les chiffres clés du programme



+ de 6 millions
de colis et de palettes
livrés à vélo cargo



+ de 200
acteurs économiques
accompagnés



+ de 4 millions
de kilomètres
parcourus à vélo cargo

17 territoires déjà engagés dans le programme

Candidatez avant le 31/12/2024 pour les rejoindre



“
En 2021, presque toutes les livraisons liées au e-commerce étaient réalisées en camionnette, ce qui représentait une véritable nuisance pour nos centres-villes. En trois ans, ColisActiv' nous a aidé à convaincre les principaux donneurs d'ordre à passer par des entreprises de cyclologistique ou à faire intégrer des vélos cargos dans la flotte de leurs sous-traitants. Aujourd'hui, plus de 40 000 colis sont livrés chaque mois à vélo cargo sur l'EPT, et ça change tout !

Charlotte LIBERT, Vice-présidente de l'EPT Paris Est Marne et Bois et Maire de Vincennes

Comment fonctionne la prime ?

La subvention de colis, ou prime, prendra en charge une partie du **surcoût lié à la livraison à vélo** pour compenser la différence de coûts par rapport à une livraison en véhicule utilitaire.

Elle se calcule par point de livraison et est plafonnée par heure de livraison effective.

Cette prime est **dégressive** en dernière année du programme et réduite également en fonction de l'augmentation constatée des densités de livraison.



Rejoignez le programme !

1

Contactez-nous pour découvrir le programme au **06 64 18 79 92** ou par e-mail à **contact@colisactiv.fr**.

2

Envoi d'un **courrier d'intérêt** avant le **31/12/2024** par la collectivité.

3

Déploiement du programme (**100 % financé par les CEE** jusqu'à fin 2025) et étude initiale pour dimensionner le budget nécessaire en 2026.

4

Délibération pour valider le budget 2026 et permettre aux **acteurs économiques locaux de bénéficier du dispositif**.



Un programme qui a fait ses preuves

Extrait d'une enquête commandée par l'ADEME et la DGITM portant sur l'efficacité du programme

92%

des entreprises de cyclologistique augmentent leurs flux avec leurs clients historiques et/ou attirent de nouveaux clients.

91%

des donneurs d'ordre s'appuient sur le programme pour convaincre en interne et/ou renforcer la compétitivité du vélo.

Demain, beaucoup de centres-villes seront fermés aux VUL y compris électriques. ColisActiv' est un levier pertinent pour encourager nos partenaires à intégrer dès maintenant des vélos cargos à leur flotte de véhicules de livraison !

Philippe ROTHE, Directeur de la sous-traitance, UPS France



Contactez-nous sur **colisactiv.fr**

contact@colisactiv.fr